

# La feuille de route de Billon

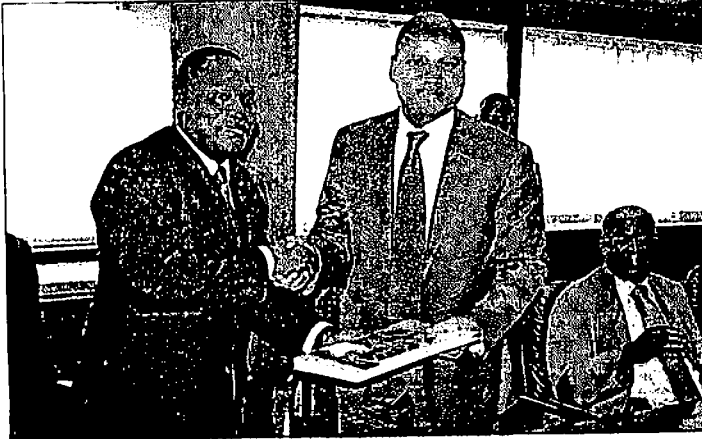
Nommé le 22 novembre dernier, le ministre du Commerce, de l'Artisanat et de la Promotion des Pme, donne les grandes lignes de la vision de son département.

Lorsqu'un pays sort d'une grave crise, il n'a finalement que deux options : soit il se ressaisit et se reconstruit, soit il se morfond et se délite. La Côte d'Ivoire est, aujourd'hui, devant ce choix et nous n'avons pas d'échappatoire. Nous avons déjà franchi de sérieux obstacles et obtenu des résultats prometteurs, à commencer par la confiance de nos partenaires internationaux qui ont accepté de mobiliser 8,6 milliards de dollars sur la période 2013-2015. Mais ne nous y trompons pas, l'heure de vérité est devant nous.

En acceptant de laisser toutes mes responsabilités d'opérateur économique pour rejoindre le gouvernement, le 22 novembre dernier, j'ai répondu favorablement à la confiance accordée par le Président Alassane Ouattara, et le Premier ministre, Daniel Kaba-Duncan. Mais, j'ai également voulu lancer un signal aux sceptiques et aux fatalistes : tous les Ivoiriens ont le devoir de prendre leurs responsabilités pour apporter leur contribution à l'effort national.

Voilà pourquoi, à mon niveau, je propose une feuille de route ambitieuse, mais réaliste, rigoureuse mais juste, pour redonner foi en l'avenir aux commerçants, artisans et patrons.

Savons-nous que les petites et moyennes entreprises représentent 98 % des sociétés recensées dans notre pays, 18 % du produit intérieur brut et 20



Cérémonies de passation des charges entre Jean-Louis Billon (à droite), le nouveau ministre du Commerce et son prédécesseur, Dagobert Barziza... (PHOTOS : MCAFFAGE)

% de l'emploi formel ? Avons-nous pris conscience que l'artisanat est un formidable levier de croissance par la transformation et la valorisation des productions locales ? Peut-on, dans ces conditions, continuer à laisser ces acteurs économiques à la merci des prédateurs en tout genre ? Pourquoi accepter que l'esprit d'entreprise, nécessaire à la création de richesses, soit quotidiennement malmené par des individus seulement animés par l'appât du gain ?

## Cela n'est plus supportable

La maîtresse de maison, qui doit déboursier plus de 10 000 F cfa pour un sac de charbon

de bois alors qu'il est produit à 3 000 F cfa à quelques kilomètres d'Abidjan, ne le supporte plus. Le petit entrepreneur qui tremble lorsqu'il voit arriver à son bureau certains fonctionnaires, sans scrupule, ne le supporte plus. Le chauffeur de taxi ou le camionneur, qui n'a commis aucune contravention, mais qui doit tout de même s'acquitter d'une « taxe », ne le supporte plus. L'importateur, qui doit se débattre dans les méandres de l'administration, ne le supporte plus. Les Ivoiriens ne le supportent plus.

Les responsables politiques ont le devoir de répondre à cet appel. C'est une question morale et éthique. C'est aussi un impératif économique car cette criminalité du quotidien surenchérit le coût de la vie, pénalise l'environnement des affaires, dissuade les investisseurs, panique les banquiers et affole les bailleurs de fonds. Il faut donc en finir. En tant que membre du gouvernement, j'ai signé une charte d'éthique ; mes collaborateurs et les agents de mon ministère vont devoir en faire de même. Et je serai intraitable avec ceux qui bafouent l'honneur de la fonction publique.

Au cours des six prochains mois, je mettrai tout en œuvre pour que la fusion des deux ministères s'opère dans les meilleures conditions possibles et que les activités soient déployées en fonction d'un plan d'action réaliste et prag-

matique. Je mettrai également tout en œuvre, avec les

autres ministères concernés, pour en finir avec les barrages routiers qui sont autant de lieux de racket.

## Co sera ma priorité

Je souhaite également lancer un vaste chantier législatif et réglementaire pour protéger et renforcer les Pme, inciter les artisans à aller de l'avant et encourager la création de nouvelles zones commerciales.

Le droit de la concurrence doit être revu et modernisé afin de réduire certaines positions de monopole qui enrichissent les uns au détriment des autres.

Pour lutter contre la spéculation sur les produits de première nécessité, la parade consistera à réunir l'ensemble des acteurs autour de la table des négociations pour promouvoir des compromis sur

des « prix conseillés » rendus publics. Les commerçants et les consommateurs pourront ainsi renouer avec une relation de confiance.

En matière de transit portuaire, il est prévu de simplifier et de fluidifier les démarches auprès des services douaniers et de l'Office ivoirien des chargeurs. Pour le transport, la libéralisation du secteur et la réduction des redevances imposées aux camionneurs est aussi à l'étude. Toutes ces mesures qui figureront dans le Plan national de développement 2012-2015 sont, à la fois, une méthode et un objectif. Elles m'obligent aussi et je demanderai à être jugé à l'aune des résultats obtenus.

Le défi est de taille, mais il en va de l'avenir de l'Éléphant. Si cet avenir n'appartient à personne, eh bien, tout le monde est appelé à le construire !



COMPAGNIE IVOIRIENNE D'ÉLECTRICITÉ

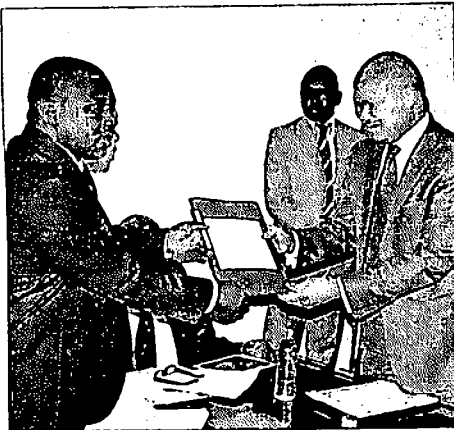
## RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DU SERVICE DÉPANNAGE CIE

Dans le cadre de l'amélioration de ses performances et afin d'offrir un service de qualité à sa clientèle, la Compagnie Ivoirienne d'Électricité (CIE) a procédé au renforcement de la capacité de ses équipes de dépannage, et à la modernisation de ses équipements.

Aussi, la CIE a-t-elle le plaisir d'informer son aimable clientèle qu'elle a mis en service depuis le vendredi 21 décembre 2012 de nouveaux véhicules de dépannage.

Le service de dépannage est joignable 24H sur 24 au numéro 179, les dépannages sont gratuits.

La Direction Générale



et Sékou Konaté, l'ancien ministre du Tourisme et de l'Artisanat (à gauche).